



VERS UNE COOPÉRATION RENFORCÉE ENTRE LA FRANCE ET L'ÉTHIOPIE DANS DIFFÉRENTS DOMAINES D'INTÉRÊT COMMUN

Compte rendu de l'accueil en France d'une délégation de la Chambre des représentants de la République fédérale d'Éthiopie par le groupe interparlementaire France – Pays de la Corne de l'Afrique

8 au 14 juillet 2014

Entre les 8 et 14 juillet 2014, le groupe d'amitié France-Pays de la Corne de l'Afrique a accueilli en France une délégation de la Chambre des représentants de la République fédérale d'Éthiopie composée de quatre députés et conduite par le président du groupe d'amitié Éthiopie-France, M. Bashir ALI MAHDI.

Vous trouverez ci-après la traduction du rapport transmis par la délégation éthiopienne à l'issue de sa visite en France.

« Du 8 au 14 juillet 2014, une délégation éthiopienne de la Chambre des représentants composé de 5 membres du groupe d'amitié franco-éthiopien, conduite par son président, M. Bashir Ali Mahdi, s'est rendue en visite officielle en France à l'invitation du groupe d'amitié homologue du Sénat, qui a eu l'occasion de se rendre à deux reprises en Éthiopie au cours des dernières années.

Le but de la visite était de renforcer les relations entre les parlementaires afin de consolider les excellentes relations diplomatiques traditionnelles entre les deux pays et donner une traduction concrète à ces liens au travers d'un partenariat économique et de développement.

À son arrivée, la délégation a été chaleureusement accueillie par le groupe d'amitié et a pu échanger de façon constructive avec des sénateurs, des députés, des élus locaux, des représentants officiels du ministère des affaires étrangères, ainsi que des responsables de grandes entreprises.

Elle s'est notamment entretenue avec :

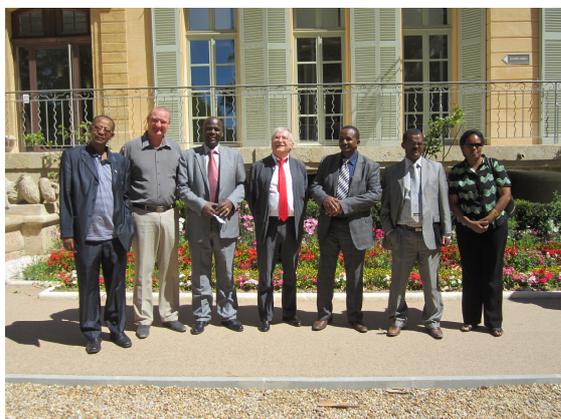
- M. Louis Duvernois, président du groupe d'amitié France – Pays de la Corne de l'Afrique ;

Composition de la délégation éthiopienne

1. **M. Bashir ALI MAHDI**, chef de la coalition alliée à la Chambre des Représentants et président du groupe d'amitié Éthiopie-France; député de la Province de Somali-Jijiga
2. **M. Getachew MELESE**, président de la commission des Sciences et Technologies, vice- président du groupe d'amitié Éthiopie-France député de la Province d'Amhar-Gojjam
3. **M. Mohammed YUSUF**, président de la commission des Affaires pastorales, membre du groupe d'amitié, député de la région de Dire Dawa
4. **M. Adinew TEFAYE**, membre de la commission Culture et Tourisme et du groupe d'amitié, député des nations du Sud et des nationalités régionales et de la zone d'Arbaminch
5. **Mme Marta LUWIGI**, conseillère à la Chambre des Représentants

- Mme Christiane Kammermann, vice-présidente du groupe d'amitié ;
- M. Pierre-Yves Collombat, président délégué pour l'Éthiopie ;
- M. François Trucy, vice-président du groupe d'amitié ;
- Mme Virginie Duby-Muller, présidente du groupe d'amitié France-Éthiopie de l'Assemblée nationale ;
- M. Jean-Christophe Belliard (et ses collègues), directeur Afrique et Océan indien au ministère des Affaires étrangères ;
- MM. Michel Teston et Jean-Jacques Filleul, membres de la commission du Développement durable ;
- plusieurs élus locaux du Var ;
- des représentants de la Société Aéroport de Paris, de la CNIM (Var) et de la Société du Canal de Provence.

Parallèlement à ces entretiens, la délégation a pu observer plusieurs systèmes innovants de traitement de l'eau et d'assainissement et visiter plusieurs installations gérées par la Société du Canal de Provence, dans le sud de la France, qui présentent l'intérêt d'être à la fois simples et techniquement et financièrement accessibles.



La délégation éthiopienne avec M. Pierre-Yves Collombat (au centre) pendant sa visite à La Société du Canal de Provence (Tholonet, Var)

À la fin de son séjour, à l'invitation du Président de la République François Hollande, la délégation a pu assister en tribune officielle aux cérémonies de la Fête nationale du 14 juillet et au défilé militaire sur les Champs-Élysées. Elle a ensuite été reçue par la Revue Diplomatique à une réception réunissant de nombreux dignitaires et représentants diplomatiques de différents pays.

Par ailleurs, les compagnies françaises ont témoigné du plus vif intérêt pour contribuer au développement de l'Éthiopie dans le domaine de l'énergie, des infrastructures (transports ferroviaires, aéroports développement urbain) dans lesquels elles bénéficient d'une expérience de niveau international et d'une compétence technique reconnue. La délégation éthiopienne a accueilli favorablement l'intérêt manifesté par ces entreprises, les incitant à venir au plus vite en Éthiopie pour saisir les opportunités qui s'offrent à elles.

I – Principaux rendez-vous et relevés de conclusion

Les sénateurs français ont accueilli la délégation et fait valoir l'excellence historique des relations diplomatiques entre la France et l'Éthiopie, tout en soulignant la nécessité de les développer pour le bénéfice mutuel de nos deux peuples et en souhaitant voir également notre coopération s'épanouir dans le domaine des affaires, de l'investissement, de la culture et de la sécurité.

Ils ont reconnu le rôle éminent de l'Éthiopie au service du maintien de la paix et de la sécurité dans la région instable de la Corne de l'Afrique, évoquant en particulier le pilotage de la médiation au Soudan du Sud et ses efforts pour lutter contre les extrémismes et le terrorisme.

Plusieurs représentants français ont souligné l'intérêt de développer parallèlement les liens de coopération et d'amitié entre les villes françaises et éthiopiennes en concrétisant des jumelages. Ils se sont également félicités de la stabilité politique et de la croissance économique, qui caractérisent l'Éthiopie depuis plusieurs années, une telle stabilité sur le plan politique et ce contexte favorable de croissance économique durable étant d'une importance capitale pour l'avenir de la région.

La délégation éthiopienne a pour sa part souligné l'importance des relations bilatérales entre nos deux pays dans différents domaines et salué le dévouement des soldats français qui paient parfois de leur vie leur engagement au Mali et en République centrafricaine pour éviter une catastrophe humanitaire et lutter contre les ennemis djihadistes.

La délégation a assuré ses amis français que l'Éthiopie poursuivrait ses efforts pour faire la paix et combattre toute forme de terrorisme dans la région.

La délégation a également exposé aux parlementaires français la position de l'Éthiopie concernant le barrage de La Grande Renaissance.



La délégation éthiopienne et les sénateurs du groupe d'amitié France-Pays de la Corne de l'Afrique après le dîner offert par le groupe d'amitié au Sénat

En outre, la délégation a indiqué que l'Éthiopie, avec une population qui excède 90 millions d'habitants, qui a bénéficié d'une croissance durable à deux chiffres pendant plusieurs années, offre d'extraordinaires opportunités d'investissement pour les investisseurs étrangers dans plusieurs secteurs, tous caractérisés à la fois par : la stabilité politique, une situation macro-économique stable, une main d'œuvre peu chère, une garantie constitutionnelle des droits de propriété, des infrastructures en cours de modernisation, un accroissement permanent du marché domestique, un code de l'investissement dynamique actualisé périodiquement pour répondre aux demandes des investisseurs, une sécurité énergétique et diverses taxes incitatives et primes, telles que le congé fiscal ou l'importation d'équipements ou d'autres produits libres de droits.

II. Propositions concrètes pour une coopération à court terme

La coopération entre nos deux pays pourrait se développer à court terme dans différents domaines :

1. Examiner ou rechercher les raisons pour lesquelles les négociants français n'achètent pas directement les fleurs d'Éthiopie. Il est ressorti des discussions que les ménages français achètent les roses en provenance d'Éthiopie auprès des négociants néerlandais, alors qu'elles ont perdu de leur fraîcheur. Il a été demandé à l'ambassadeur d'Éthiopie en France de s'enquérir auprès des importateurs de fleurs de la nécessité d'éliminer d'éventuels obstacles à une importation directe d'Éthiopie.

2. La délégation a par ailleurs demandé aux parlementaires français de favoriser l'augmentation de 5 à 7 jours de la fréquence des vols pour Paris de la compagnie *Ethiopian Airlines*, estimant que cela pourrait contribuer au développement des relations d'affaires entre les deux pays, en particulier les exportations de fleurs. Les parlementaires français ont d'ailleurs répondu favorablement et promptement à cette requête en adressant un courrier dans ce sens aux autorités compétentes.

3. Renforcer les capacités du Parlement éthiopien au cours des prochaines années en proposant, chaque année, à deux de ses agents, de participer aux cycles de formation (CISAP) organisées par l'École Nationale d'Administration (ENA) en partenariat avec le Sénat et l'Assemblée nationale, afin d'améliorer le processus législatif et la qualité des services.

4. Augmenter et renforcer la coopération ou les jumelages existants entre les moyennes et grandes villes des deux pays, afin de promouvoir des relations directes entre les habitants.

5. Rechercher des soutiens français dans le domaine de la gouvernance et de la protection de l'eau, ainsi que dans la distribution d'eau en ville, en particulier dans l'élaboration d'une politique globale de l'eau, à l'aide de l'Agence Française de Développement et l'Ambassade française à Addis Abeba.

6. Enfin, renforcer l'enseignement du français, déjà en vigueur, dans certaines écoles pilotes en Éthiopie, avec pour ambition *in fine* d'accroître l'intensité des échanges culturels et de civilisation au service de la compétitivité mondiale.

III. Conclusions

L'ensemble des entretiens se sont déroulés dans une atmosphère amicale et un esprit de compréhension mutuelle appréciés. Les échanges interparlementaires ont abouti à des positions communes à l'issue de chaque rencontre, soulignant que les intérêts de nos deux pays ne sont pas contradictoires mais plutôt de nature à se renforcer l'un l'autre.



La délégation éthiopienne avec Mme Christiane Kammermann (à gauche) pour le défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées

Les deux parties ont souligné l'importance de progresser dans la mise en place d'un partenariat stratégique, en particulier dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité régionale et de la lutte contre le terrorisme.

Partout où elle s'est rendue, la délégation a été accompagnée par les sénateurs à chaque instant, et a été accueillie chaleureusement, le drapeau éthiopien côtoyant le drapeau français.

Inspirée, instruite et enthousiasmée par l'accueil amical qui lui a été partout réservé, la délégation est rentrée satisfaite des résultats tangibles et utiles de ces échanges. »

*

Le groupe d'amitié France-Pays de la Corne de l'Afrique souscrit pleinement aux axes de coopération retenus par la délégation éthiopienne. Dans la mesure de ses moyens et en étroite relation avec l'ambassade de France à Addis Abebba, il s'efforcera de contribuer au plein succès des projets de coopération amorcés lors de cette visite fructueuse et amicale.

Composition de la délégation française



M. Louis DUVERNOIS
Président du groupe
Sénateur des Français établis
hors de France (UMP)



M. Pierre-Yves COLLOMBAT
Président délégué pour
l'Ethiopie
Sénateur du Var (RDSE)



M. François TRUCY
Vice-président du groupe
Sénateur du Var (UMP)



Mme Christiane KAMMERMANN
Vice-présidente du groupe
Sénateur des Français
établis hors de France (UMP)

Composition de la délégation éthiopienne



M. Bashir ALMAHDI
Chairman of Franco-Ethiopian
Friendship group Somali
Regional State, Jijiga Town



M. Getachew MELESE
Deputy Chairman of the group,
Amhara Regional State,
Gojjam



M. Mohammed YUSUF
Member of the friendship group
Dire Dawa city administrative
council



M. Adinew TESFAYE
Member of the friendship group
Southern nations and nationalities
regional state, Arbaminch Zone

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_588.html